

La Fédération Léo Lagrange s'associe à la pétition contre la loi Duplomb

La Fédération Léo Lagrange déplore la réintroduction de l'acétamipride, pesticide de la famille des néonicotinoïdes, et soutient la pétition contre la loi Duplomb. De nombreuses études scientifiques dénoncent les risques d'un point de vue environnemental et de santé publique que représentent l'acétamipride et les pesticides en général ; autant d'éléments qui justifient d'appliquer le principe de précaution.

Notre adhésion à cette initiative citoyenne fait écho à notre Manifeste « Nous demain ! Pour un progrès durable et partagé » qui nous engage notamment sur les questions environnementales. Notre association encourage un rapport sensible avec la nature. C'est par l'éducation et la pédagogie permanente que nous souhaitons sensibiliser et impliquer tous nos publics dans l'écoresponsabilité, la préservation de la biodiversité, la lutte contre les pollutions. La durabilité de nos modes de vie est également au cœur de notre vision du bonheur portée par notre démarche collective « Jeunesse : le droit au bonheur ». Un environnement écologique épanouissant, une alimentation saine font partie des indicateurs qui contribuent au bien-être collectif.

En tant qu'acteur de l'éducation populaire, nous sommes engagés au quotidien dans l'éducation et la sensibilisation de nos publics à une consommation plus responsable et durable que ce soit dans nos structures petite enfance avec l'alimentation comme enjeu fort dès les 1000 premiers jours de l'enfant ou encore à travers les actions de l'association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs pour réfléchir à notre manière de consommer et faire évoluer nos pratiques de consommation. Nous nous engageons ainsi à être vigilants et à ne pas servir d'aliments traités dans les structures où nous proposons une offre de restauration. Nous invitons également nos adhérents, usagers et salariés à signer la pétition.

Qui sommes-nous ?

Association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique, créée en 1950 en hommage à Léo Lagrange (sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs en 1936), **la Fédération Léo Lagrange** mobilise l'éducation non formelle et la formation tout au long de la vie pour contribuer à l'émancipation individuelle et collective et agir pour l'égalité des chances. Attachée à la non-lucrativité, la Fédération Léo Lagrange revendique son inscription dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Comptant 43 200 adhérent.es, 900 000 usager.ères, 3 000 bénévoles et volontaires, 7 000 professionnel.les, elle intervient dans les champs de l'animation, de la formation professionnelle et de la petite enfance. En lien avec 500 collectivités partenaires - régions, communes, communautés de communes sur l'ensemble du territoire, elle accompagne la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et de formation-insertion.

En savoir plus : www.leolagrange.org